Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260625-DELIB2026_051-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 7
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION
16 juin 2026

2026 – 051 : Demande de subvention à la Région Bretagne pour le dispositif bien vivre partout en Bretagne pour l'amélioration des conditions d'accueil d'O p'ti Boneur. :

l'an deux mille vingt six
le vingt trois juin
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON, Anne-Isabelle LE BORGNE, Eric PRIGENT,
Absents excusés: Hélène WAHIS, a donné pouvoir à Alain KEROUANTON, Gildas GOLIAS a donné pouvoir à Eric PRIGENT, Loeiza BEAUVIR a donné pouvoir à Anne-Isabelle LE BORGNE, Pierre-Louis LESEUL a donné pouvoir à Nicolas FER.

Secrétaire de séance : Didier DANJOU

Monsieur le Maire rappelle que le projet de restructuration de la place d'O p'ti Boneur avait été acté il y a quelque temps et nous avions missionné le cabinet Bivouac pour obtenir des devis. En parallèle la commune avait sollicité la Région Bretagne pour un accompagnement financier de cette dernière dans le cadre du dispositif bien vivre partout en Bretagne.

- Nous avons reçu un accord de principe de la région pour une aide de 20 % sur une opération initialement estimée à 139.805 € HT. Afin de compléter le dossier, il convient de transmettre une délibération du conseil municipal validant le projet et autorisant le maire à déposer ce dossier sur la plateforme de la région Bretagne.
- Au regard des estimations financières, la commune avait souhaité scinder le projet en 2 phases :
- une première phase qui serait réalisée en 2026 concernant la création de la place et les stationnements.
- une seconde phase à partir de l'an prochain qui correspondrait à l'aménagement du parc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants, valide le projet de réaménagement des abords en vue d'améliorer les conditions d'accueil d'O p'ti Boneur pour un montant de 139.805 € HT et autorise monsieur le Maire à solliciter un financement de 20 % auprès de la région Bretagne dans le cadre de son dispositif bien vivre partout en Bretagne.

Le Maire
Eric PRIGENT

Le secrétaire de séance
Didier DANJOU